ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services bancaires

Question écrite n° 71105

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la mise en œuvre au niveau européen de la portabilité des numéros de comptes bancaires. Parmi les mesures qui pourraient à une plus grande concurrence entre les enseignes bancaires figure celle de la portabilité des numéros de comptes bancaires. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend adopter pour rendre effective la portabilité des numéros de comptes bancaires.

Données clés

Auteur : M. Philippe Armand Martin
Circonscription : Marne (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 71105
Rubrique : Banques et établissements financiers
Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 décembre 2014, page 10439
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)